COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 10 OCTOBRE 2020

<u>Présents</u>: MP CANET - L VALETTE - D CANET – P MANGEOLLE – S CLAUDON – T LEMONNIER - G GREGORI – G FORMET

Excusé: M PETITJEAN

Président L. VALETTE

- Groupe sanitaire
 - Caractère absolu de la confidentialité des documents médicaux
- Méfiance sur les adresses mails qui ont pu être modifiées par erreur
- Bon ressenti sur la réunion des Présidents
- Beaucoup de modifications de championnats en raison de nombreux désistements
- Demandes de retour au jeu
 - 6 clubs
 - Saint Dié des Vosges : actions en cours => OK
 - Thermal: pas d'actions liées au Tournoi =>refus (peut proposer une nouvelle action)
 - Tetras : actions pendant l'été (politique de la Ville, Centre Sociaux) => OK
 - o Thaon: création club et achat de matériel pédagogique => OK
 - O Chavelot : stages de reprise en août + achat matériel => OK
 - Le Thillot/Remiremont : association CD + flyers + animation basket en septembre
 OK
 - 1000 euros accordés à ces clubs
 - Accord du Bureau
- Location d'un nouveau local de stockage : Local sur Capavenir Thaon les Vosges de 80 m² facile d'accès, non humide, accès facile pour une camionnette, sécurisé avec une alarme. Location pour 150 € par mois. Accord du Bureau
- Point licences

FFBB: - 11,2 %Ligue: - 4,4 %Comité: +5,5 %

Secrétaire Général G. GREGORI

15 Notes effbb

• 2020-07-01 NOTE LR CD 2-DFE-OFFICIELS-ARBITRE DEPARTEMENTAL

- Arbitre départemental : La gestion de la base arbitre a été modifiée sur FBI et nettoyée en profondeur
 - La gestion est assurée par la Ligue
 - Les arbitres n'ayant pas exercé depuis un certain temps ne sont plus accessibles
 - Les diplômes et revalidation sont enregistrés par la Ligue
 - Une nouvelle version elearning sera mise en œuvre pour la rentrée

2020-09-09 NOTE LR CD CLUBS 4-CMJ plateformes label Club Formateur, Challenge Benjamins et OBE

- o Label Clubs Formateurs : La plateforme est ouverte aux clubs (jusqu'au 31/01/21), CD (08/03/21) et LR (05/04/21).
- o Challenge Benjamines Benjamins : La plateforme est ouverte aux CD jusqu'au 02/02/21 pour recenser les évaluations des clubs et la Finale Départementale
- OBE: La plateforme est ouverte aux enseignants du primaire jusqu'au 15/04/21

• 2020-09-09 FFBB NOTE LR CD - 3x3 Candidature Open Plus

 Le cahier des charges ainsi que l'appel de candidatures pour les Open Plus 2021 sont lis en ligne et à retourner au plus tard pour les 31/10/2021. Le calendrier sera diffusé la 16 novembre.

• 2020-09-09 2-PFE-FORMATION-Catalogue Formation 20.21

- o L'offre de formation par la FFBB déployée par INFBB est présenté et comprend
 - Calendrier en ligne sous ce lien http://www.ffbb.com/formations
 Il permet de
 - Rechercher une formation par entité, par région, par date ou par famille
 - Identifier les formations prévues par mois
 - S'inscrire en ligne
 - Offre de formation à distance par ce lien

https://ffbb.sporteef.com/Directory/Home.aspx?idPageData=8275296259

- Offre de formation par la chaîne YouTube par ce lien
 https://www.youtube.com/channel/UCikHPih5qFcFVX9cMrNhmww
- Offre de formation par podcast par ce lien https://podcast.ausha.co/ffbbformation

• 2020-09-14 FFBB NOTE 3x3 Lancement JUNIORLEAGUE

Le circuit Open Plus de la Juniorleague débutera à partir du 1er Novembre 2020. Chaque Open Plus et chaque Open Plus Access doivent proposer une catégorie féminine et une catégorie masculine, dans la catégorie U18.

L'organisation de ce circuit sera la suivante :

- Chaque Comité devra organiser un Open Plus Access « nom du département », ou en déléguer l'organisation à un club
- Le cahier des charges de l'organisation est le même que pour un Open Start
- Le nombre d'équipes relève de la compétence de l'organisateur
- Il est vivement conseillé de donner sa chance à toutes les équipes volontaires
- Le vainqueur, ou bien les meilleures équipes en fonction du nombre de départements dans la région, est qualifié pour l'Open Plus « nom de la région ».

2020-09-15 FFBB NOTE LR CD CLUBS 3 - Kinder Joy Of Moving Basket Day 2020

La FFBB et Kinder sont animés par la volonté commune de favoriser la découverte du sport chez les jeunes. Depuis 2007, la FFBB imagine avec Kinder des évènements visant à promouvoir l'accès et le plaisir de la pratique du basket à destination des clubs désormais appelée le Kinder Joy Of Moving Basket Day. Le principe reste dans la continuité des années précédentes. Nous vous invitons à retenir les éléments énoncés ci-dessous.

- L'édition 2020 de « Kinder Joy Of Moving Basket Day » aura lieu du 9 au 23 décembre. Cet évènement national -repose sur l'organisation d'une demi-journée ludique durant laquelle les mini basketteurs découvrent le basket et les techniques de jeu. Dans chaque club, les enfants licenciés auront la possibilité d'offrir à un proche une séance d'initiation et de découverte
- Les clubs pourront s'inscrire à partir du jeudi 1er octobre. Une actualité sur le site internet de la Fédération (ffbb.com) sera publiée, ainsi que sur eFFBB.
- Les clubs sont invités à participer et à ouvrir leurs portes sur une des 5 dates proposées
 - o Mercredi 9 décembre
 - o Samedi 12 décembre
 - o Mercredi 16 décembre
 - o Samedi 19 décembre
 - o Mercredi 23 décembre

• 2020-09-16 NOTE CD LR CLUBS 3x3 Lancement CHAMPIONNAT 3x3

Le championnat 3x3 saison 2020/2021 débutera le 15 octobre 2020. Les phases départementales appelées Séries se dérouleront du 15 Octobre 2020 au 31 Mars 2021. Elles sont organisées par les comités départementaux et sont accessibles à tous les clubs affiliés à la FFBB.

La phase régionale appelée Master de Ligue se déroulera du 1er Avril 2021 au 31 Mai 2021. Elle est organisée par les ligues régionales.

• 2020-09-18 NOTE CD LR CLUBS 4-CJT Dispositifs de soutien aux associations sportives

Le CNOSF a publié un guide d'accompagnement recensant les différents dispositifs d'aide et de soutien aux associations sportives. De nombreux dispositifs y sont répertoriés tels que des dispositifs nationaux et européens à impact territorial, ou ceux de collectivités territoriales. Ces dispositifs étant amenés à évoluer au cours de l'année le guide sera régulièrement mis à jour. Il est accessible via ce lien

https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Developpement/Vie_associative/guide dispositifs financiers 2020.pdf

Ces différentes aides sont bien évidemment compatibles avec les aides liées au fonds Retour Au Jeu de la Fédération Française de Basket-Ball (Formulaire à compléter avant le 31 Décembre 2020).

2020-09-25 NOTE LR CD CLUBS 2 - OFFICIELS - Information Règles FIBA 2020

La FIBA fait évoluer régulièrement les règles de jeu du Basketball pour adapter le texte aux évolutions du jeu et en préserver l'esprit. Cette saison 2020-2021 ne déroge pas à cette habitude et de nouvelles règles sont donc applicables dès ce début de saison.

Les 4 évolutions principales concernent :

- Une précision sur le début de l'action de tir, différenciée selon que le tir est à l'arrêt ou en mouvement
- Une extension du cylindre du porteur du ballon dans lequel le défenseur ne peut pas pénétrer
- Une notion élargie de la double faute qui prend en compte les fautes de même catégorie (plus de notion de sanction égale ou de différence de lancers-francs)
- Une révision de la faute antisportive « C4 » commise par derrière ou sur le côté d'un joueur qui s'engage vers le panier sans adversaire sur son chemin vers le ballon et le panier (sans nécessité qu'il ait déjà pris le contrôle du ballon).

•

2020-09-29 NOTE LR CD CLUBS 4 - Sensibilisation et Prévention des violences dans le sport

Dans le prolongement de la Convention nationale sur les violences sexuelles dans le sport du 21 février 2020 et dans le cadre d'une campagne de sensibilisation nationale, le Ministère des Sports vient de mettre en ligne sur son site Internet une nouvelle rubrique « Éthique et intégrité » : https://sports.gouv.fr/ethique-integrite

Cette page traite de la prévention des incivilités, des violences et des discriminations dans le champ du sport. L'arborescence retenue est celle d'une entrée par problématique : violences sexuelles, bizutage, harcèlements, racismes, haine LGBT+, sexisme.

Les fiches mises en ligne vous permettent d'accéder à toutes les informations clés pour mieux appréhender chacune de ces problématiques : leurs périmètres, leurs enjeux, les outils de prévention, pour les approfondir et pour mieux accompagner les victimes ainsi que des répertoires de contacts.

Par ailleurs, un kit de prévention des violences a été mis en ligne à l'attention des acteurs du mouvement sportif : https://sports.gouv.fr/accueil-du-site/zoom-sur/article/campagne-de-sensibilisation-et-de-prevention-des-violences-dans-le-sport

Il est rappelé que la survenance de tels faits dans le sport engage la responsabilité : SI VOUS ÊTES ACTEUR/TRICE DU SPORT (DIRIGEANT(E), ENCADRANT(E), ÉDUCATEUR/TRICE, PARENT, PRATIQUANT(E) ET AGENT(E) DANS LES SERVICES...), VOUS ÊTES TENUS DE : signaler les actes de violence sexuelle portés à votre connaissance par la victime ou une personne à qui la victime s'est confiée.

2020-10-09 FFBB NOTE LR CD CLUBS - Journées Nationales de l'Arbitrage 2020

Les Journées Nationales de l'Arbitrage (JNA) auront lieu du 18 au 29 novembre 2020. Elles mettent à l'honneur l'engagement des arbitres au service de l'intérêt général. Une notion qui n'a jamais autant été questionnée. La période démontre en effet à quel point le besoin de solidarité et de cohésion sociale s'exprime et tend à dessiner un projet de société davantage inscrit dans le collectif.

Du 18 novembre jusqu'à la fin de l'année, tous les clubs sont invités à sensibiliser leurs licenciés. Cela peut s'effectuer par exemple après un entraînement en réunissant vos licenciés par catégorie d'âge. N'hésitez pas également à impliquer les parents dans ces moments d'échanges. Les actions déployées à l'occasion des Journées de l'arbitrage ont pour vocation de vous accompagner dans vos missions de recrutement de nouveaux arbitres. N'hésitez pas à partager la fiche pratique arbitrage FFBB auprès de vos licenciés. Ils y trouveront toutes les informations utiles pour en savoir plus sur l'arbitrage et comment s'engager.

2020-09-29 NOTE LR CD CLUBS - Traitement des demandes de report en cas de fermeture de salle

Pour donner suite aux dernières annonces gouvernementales concernant notamment les fermetures des gymnases et salles de sport, un protocole de demande de report a été mis en place pour ce cas de figure spécifique. Tout d'abord, il semble important de rappeler que la priorité de la FFBB est de favoriser le jeu avant tout, et donc de mettre en œuvre toutes les solutions possibles pour qu'un maximum de rencontres puissent se dérouler. Dans cette optique, il est demandé aux clubs de faire également le maximum pour que les rencontres puissent avoir lieu, et notamment de trouver à ce titre des solutions palliatives pour s'entrainer lorsque leur salle habituelle n'est pas accessible (salle accessible dans une commune voisine, terrains extérieurs, entretien physique individualisé, ...).

Au regard de la situation et au vu des arrêtés préfectoraux, il est préconisé au maximum la tenue des rencontres. Il faut favoriser le jeu, et dans le cas où votre salle serait indisponible à la suite d'un arrêté (par la Préfecture ou par le propriétaire de l'établissement), la Commission privilégie en premier lieu une inversion de rencontre, dans le cas où le club adverse pourrait recevoir ladite rencontre.

• 2020-10-02 SG – DISPOSITIONS FEDERALES COVID-19 - NOTE N° 28

Modification du Protocole basket amateur et Vivre ensemble

Le Protocole Sport amateur et vivre ensemble s'appliquant jusqu'au 11 octobre modifie.

- Le port du masque devient fortement recommandé pour l'entraîneur principal et les joueurs/ses sur le banc durant la rencontre.
- La personne diagnostiquée positive est contactée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) ou par la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) à des fins de déclenchement de la procédure de recensement des cas contacts à risques. Elle doit informer le référent Covid ou le représentant de son club de sa positivité. Il est précisé que si le test est négatif : l'isolement se termine, sauf si l'Assurance Maladie à donner d'autres recommandations à suivre.
- Concernant les rassemblements, ils sont limités à 1 000 personnes en zones d'alerte maximale et renforcée. La jauge reste à 5 000 personnes dans les autres zones. Par ailleurs, les organisateurs des rassemblements, réunions ou activités mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes sont interdites au-delà de 10 personnes dans les zones d'alerte renforcée et maximale. Pour les zones vertes et d'alerte, les manifestations sportives sur l'espace public réunissant plus de 10 personnes doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. La déclinaison des décisions sanitaires gouvernementales pour le sport (au 25 septembre 2020) et le règlement Covid-19 de la FFBB ont été ajoutés dans l'annexe figurant dans le protocole.

• 2020-10-01 SG-DISPOSITIONS FEDERALES COVID-19 NOTE 27

Alors que le Ministre de la santé avait annoncé le mercredi 23 septembre dernier la fermeture des gymnases et des salles de sports dans les zones d'alerte renforcée et zones d'alerte maximale, Roxana Maracineanu, Ministre déléguée aux sports, a précisé dans un communiqué, paru le 25 septembre, que les gymnases pourront rester ouverts aux sportifs professionnels et aux mineurs qui pratiquent le sport en club.

Les mesures gouvernementales selon les divisions fédérales (hors LNB) sont les suivantes :

- Divisions inférieures à la LFB, LF2 et NM1 adultes
- Les équipes évoluant dans les divisions inférieures à la LFB, LF2 et NM1 sont des championnats amateurs. Sur la base des nouvelles mesures gouvernementales, les équipes de ces divisions peuvent pratiquer le basket-ball en entrainement et en compétition uniquement dans les gymnases situés dans les départements de niveau d'alerte zone verte et zone d'alerte. A toutes fins, contacter l'autorité administrative territoriale compétente.
- Toutes divisions mineurs

Les mineurs pratiquant le sport en club ne sont pas concernés par les mesures gouvernementales de fermeture de gymnase et peuvent pratiquer le basket-ball sur tout le territoire en entrainement et en compétition.

La pratique du basket-ball pour les équipes susmentionnées doit être impérativement effectuée sous réserve du respect des protocoles sanitaires adoptés et des gestes barrières.

• 2020-09-24 SG – DISPOSITIONS FEDERALES COVID-19 - NOTE N° 26

Modification du Protocole basket amateur et Vivre ensemble pour couvrir la période du 14 au 27 septembre inclus.

- Les informations faisant mention d'une quatorzaine ont été modifiées par une septaine.
- Le port du masque devient obligatoire pour les entraîneurs/ses et le staff au cours d'une séance d'entraînement.

Quelques rappels concernant la crise sanitaire :

- Il est demandé d'utiliser son matériel personnel (bouteille d'eau, serviette).
- Un cas de Covi-19 se déclare dans mon club, dois-je arrêter les entraînements ? Dans ce cas, il convient de contacter l'Agence Régionale de Santé et de suivre leurs directives.
- Un cas de Covid-19 se déclare dans mon équipe, toutes les personnes sont-elles considérées comme cas contact ? La personne « contact à risques » est une personne qui, en l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact (= sans masque) :
 - o A partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable
 - A eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (exemple conversation, repas, flirt, accolades, embrassades). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes contacts à risque
 - o A prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins
 - A partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel...)
 pendant au moins 15 minutes avec un cas, ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuements.

Cette personne est identifiée par les autorités sanitaires, toutefois les individus peuvent commencer à réaliser la liste des cas contacts afin de faciliter le contact tracing Existe-il des directives concernant le transport des joueurs/ses? Il n'y a pas de consignes sur ce point mais comme pour les transports publics, il convient que les passagers, dans le cadre d'un covoiturage, portent un masque et veillent à respecter la plus grande distance possible.

Pôle Formation G. GREGORI

• Antoine ROUSSEL a proposé d'être responsable du développement et de la formation des arbitres

Pôle Compétitions D. CANET

- Championnat U15 en 1 seule poule
- Viste de la Salle du CPO classée H2
- Validation des 2 salles de Saint Dié
- En attente du test de poids pour la salle de Senones

Pôle Développement T. LEMONNIER

- 1^{ère} réunion mini basket a eu lieu
- Visite à Gérardmer pour reprendre contact pour l'Open
- Assises du basket Féminin à voir avec le CD54 pour faire quelque chose en commun

Pôle Communication S. CLAUDON

- Problème de partage de photos sur Onedrive
- Portée de publication sur Facebook si un lien est présent
- Porter une réflexion sur le patrimoine collecté lors de l'AG (publication sur forme de plaquette)

Commission Sportive P. MANGEOLLE

• Finale des Coupes des Vosges à Saint Dié des Vosges

Divers

- Fin de saison
 - Finale de la Coupe le 5 juin
 - AG CD le 11 juin
 - AG Ligue le 26 juin
- DLA: choix du prestataire fait. Attendre qu'il se manifeste

Luc VALETTE

Gilles GREGORI